

## Nogent Solidarité Triathlon

### Règlement intérieur

(applicable à partir de la saison 2013-2014)

Le présent règlement intérieur a pour objet d'informer les membres des principales dispositions des statuts de l'association Nogent Solidarité Triathlon. L'ensemble des règles applicables à l'association est consultable dans les statuts disponibles sur demande auprès du Président de l'association ou sur l'adresse :

<http://nogent-triathlon.fr/a-propos/statuts-reglement-interieur-et-assemblees-generales/>

### **1 – Principes fondateurs de l'association et obligations respectives de l'association et des membres de l'association**

1.1 – L'association s'efforce de permettre la pratique du triathlon et des disciplines enchaînées par tous, débutants et confirmés, valides ou handicapés, dans une atmosphère de convivialité et de solidarité, avec un objectif de plaisir et de performance mais sans élitisme.

1.2 – Chaque membre s'engage, compte tenu de ses obligations personnelles et professionnelles, à se rendre autant que possible disponible pour encadrer et conseiller les membres débutants et participer à l'entraînement des membres handicapés ayant besoin d'une assistance.

1.3 – Chaque membre s'engage, sous réserve d'une cause d'empêchement majeure (conditions climatiques, tenue inadaptée à la distance ou au type d'épreuve) à participer aux épreuves sportives en portant la tenue de l'association.

1.4 – Chaque membre s'engage, dans toute la mesure du possible, à participer aux compétitions définies en assemblée générale comme objectifs annuels de l'association.

1.5 – Chaque membre s'engage à respecter l'environnement en ne jetant pas ses déchets en pleine nature mais en utilisant les poubelles adéquat à disposition ou chez lui.

### **2 – Les membres**

#### *2.1 – Cotisations*

Les membres adhérents doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle de **200 €** pour les licences senior, **140 €** pour les licences handisport et junior et **110 €** pour les membres non licenciés.

Le montant de la cotisation est fixé annuellement par l'assemblée générale sur proposition du Comité Directeur.

Ce montant est à majoré de **20€** si accès souhaité à la base de Torcy pour entraînement de natation en 'eau vive'.

Pour les renouvellements d'adhésion, le dossier d'inscription doit impérativement être remis avant le 30 septembre, sous peine d'une majoration d'adhésion de 20 euros.

#### *2.2 – Admission de nouveaux membres*

Les personnes désirant adhérer devront remplir un bulletin d'adhésion. Pour les mineurs de moins de seize ans, ce bulletin est également signé par le représentant légal.

Cette demande doit être acceptée par le Comité Directeur. A défaut de réponse dans les quinze jours du dépôt du bulletin d'adhésion, la demande est réputée avoir été acceptée.

#### *2.3 – Radiations*

Conformément à l'article 1.3.5 des statuts, un membre peut-être radié pour les motifs suivants :

- comportement non conforme avec l'éthique de l'association, et notamment avec l'article 1.2. des statuts ;
- non respect des statuts et/ou du règlement intérieur.

La radiation doit être prononcée par le Comité Directeur après avoir entendu les explications du membre contre lequel une procédure de radiation est engagée. Le membre sera convoqué par courrier électronique ou, à défaut d'adresse de courrier électronique, par lettre simple au moins quinze jours francs avant cette réunion. Cette lettre comportera les motifs de la demande de radiation. Il pourra se faire assister d'une personne de son choix.

La notification de la radiation sera notifiée par courrier électronique ou, à défaut d'adresse de courrier électronique, par lettre simple.

### **3 – Fonctionnement de l'association**

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire sont convoquées, se réunissent et votent dans les conditions définies par les statuts.

### **4 – Publicité des statuts et du règlement intérieur**

Les statuts et le règlement intérieur à jour sont transmis à chaque nouvel adhérent par courrier électronique ou, à défaut d'adresse de courrier électronique, sur papier, et transmis à l'ensemble des adhérents en cas de modification par le même moyen.

### **5 – Courses « Club »**

Le Nogent Solidarité Triathlon offre, avec l'inscription pour une saison, la participation à deux (2) compétitions sur la dite saison, à savoir :

- CAP de 10km ou Semi Marathon de Nogent
- Un Triathlon dont le choix de l'épreuve est fait par les membres du bureau dès le début de saison.

Ces participations n'ont rien d'obligatoire mais sont fortement recommandées dans l'esprit du club. Elles font l'objet d'un questionnaire dans les premiers mois suivant la période d'inscription.

Les inscriptions sont réalisées par le club suivant les réponses des membres. Tout désistement fera l'objet d'un remboursement à moins que le concerné trouve preneur de son dossard et que l'organisation accepte les changements de titulaires.

Antoine PHILIPPE

Le Président

J'approuve le règlement intérieur

**Date :**  
\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Signature :**

**Pour les mineurs à la date d'adhésion, autorisation du représentant légal :**

Je soussigné \_\_\_\_\_, représentant légal de \_\_\_\_\_, autorise ce dernier à adhérer à l'association Nogent Solidarité Triathlon.

**Date :** \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Signature :**

**FICHE TROMBINOSCOPE**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_\_ Situation familiale : \_\_\_\_\_ Enfants : \_\_\_\_\_

Réside à : \_\_\_\_\_

Profession (facultatif) : \_\_\_\_\_

Taille : \_\_\_\_\_

Date d'entrée au NST : \_\_\_\_\_

VO2 MAX : \_\_\_\_\_

Palmarès : \_\_\_\_\_

Discipline et/ou entraînement préférés : \_\_\_\_\_

Entraînement par discipline (volume par semaine) : \_\_\_\_\_

Hobbies : \_\_\_\_\_

Quand as-tu débuté en triathlon ? \_\_\_\_\_

Tes meilleurs souvenirs en course ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Objectifs 2013-2014 : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**J'accepte la publication de ces informations dans le « Trombinoscope » du site internet du club ;**

**Pour les mineurs à la date d'adhésion, autorisation du représentant légal :**

Date :  
\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Je soussigné \_\_\_\_\_, représentant légal de  
\_\_\_\_\_, autorise ce dernier à adhérer à  
l'association Nogent Solidarité Triathlon.

Signature :

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature :